

Republique Rwandaise
ministere de l'education
Nationale

146
51P

Rapport

1988

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
RECHERCHES PEDAGOGIQUES

DIRECTION DES PROGRAMMES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
CURRICULA D'EDUCATION CIVIQUE ET CULTURELLE

de Culture

I. CADRE GENERAL	page 1
II. OBJECTIFS GENERAUX	4
III. NOTES METHODOLOGIQUES	6
IV. DEVELOPPEMENT DU CURRICULUM 1ère ANNEE	10
V. DETAIL DES CONTENUS DU CADRE GENERAL	15

BUREAU PEDAGOGIQUE DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

AVRIL 1981

I. CADRE GENERAL DES CONTENUS DES CURRICULA

D'EDUCATION CIVIQUE ET CULTURELLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE REFORME...

(1ère Année d'Etudes)

Contenus	Enseignements (voir l'annexe à la page pour le déchiffrage des codes de ces enseignements)												
	02.1.	03	04	06.1.	01	02.3	06.2	10	11	13	02.2.	05.	07
1) L'objet du cours d'éducation civique	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
2) Le milieu scolaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
3) La famille rwandaise	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
4) La structure administrative et politique du Rwanda	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
5) Le Rwanda : histoire récente (à partir de la proclamation de la République)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nombre d'h/semaine proposées													
1) L'enseignement de la morale et de la vie sociale	02.1	03	04	06.1	01	02.3	06.2	10	11	13	02.2	05	07
2) Les services publics au Rwanda	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
- L'Education Nationale	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
- La Défense Nationale	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
- La Justice	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Les Travaux Publiques	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Les Postes et Communications	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nombre d'h/semaine proposées													
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

(2è Année d'études)

25
24
15
6
9

/4^e Année d'études /Nb d'h/ semaine proposées

5^e Année d'Etudes

Contenus	Enseignements											
	02.1.	03	04	06.1.	01	02.3	06.2	10	11	13		
1) Le Rwanda et son effort de développement politique, économique et social	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		
2) Le Rwanda et le monde	x	x	x	x		x						
3) Les fondements de la formation civique <i>du Rwanda</i>					x	x	x	x	x	x		
4) <i>Méthodologie de l'enseignement de l'éducation civique</i>	x				x	x						
Nb d'h/semaine proposées	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		

6^e Année d'Etudes

Contenus	Enseignements			
	02.1	03	04	06.1
1) Notions d'économie politique	x	x	x	
2) Les fondements de la formation civique <i>du Rwanda</i>	x	x	x	x
3) <i>Les conceptions modernes du monde et de la vie</i> Méthodologie de l'enseignement de l'éducation civique	x	x	x	x

II. OBJECTIFS GENERAUX DU COURS D'EDUCATION CIVIQUE ET CULTURELLE AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

de culture

- 4 -

En fin de formation scolaire, l'élève sera capable de manifester des comportements, des attitudes, des sentiments donnés à l'égard des personnes de sa famille, de son entourage, de son cadre de travail, de son pays et des autres pays.

Les comportements exigibles de l'élève sont les suivants:

1. Aimer son pays natal : aimer ses paysages, son climat mais aussi ses habitants. Dans ce cadre, l'élève entretiendra des relations privilégiées avec les membres de sa famille, avec ses condisciples et ses collègues.
Face à l'avenir, il partagera les mêmes ^{valeurs} ~~habitudes~~, les mêmes préoccupations mais aussi les mêmes espoirs que ses concitoyens. Il s'intéressera également à l'histoire et la civilisation de son pays et contribuera à promouvoir les valeurs nationales: la paix, l'unité nationale, le travail, l'action....
2. Se sentir membre de la communauté nationale : comprendre qu'il existe des liens de solidarité entre les membres d'une même famille, les habitants ~~d'une même région~~, d'un même pays. L'élève doit prendre conscience qu'il bénéficie des services de la communauté et que par conséquent, il est nécessaire d'avoir toujours à l'esprit le sens du bien commun et de l'intérêt général.
3. Se sentir membre de la collectivité internationale : respecter la personne humaine, comprendre les autres peuples et éprouver de l'estime pour eux. L'élève devra être convaincu qu'une certaine solidarité mondiale existe et qu'elle est, en tout cas, souhaitable.
4. Servir son pays : réaliser des actions qui contribuent au bien être des membres de la communauté nationale. Dans son milieu social (école, famille, profession), l'élève sera capable de proposer et d'opérer des changements susceptibles d'améliorer les conditions de vie de ses concitoyens.
5. Bien se conduire en société : avoir une morale et un savoir-vivre qui conviennent à son statut social et au pays dans lequel on vit.

Pour réaliser les comportements et les attitudes souhaités, l'élève devra, au niveau des savoirs et savoir-faire, être capable de :

- expliquer le fonctionnement, l'organisation des principales institutions de son pays et de celles qui ont leurs représentations dans le pays.
- indiquer les lois, les règlements, les dispositions ayant trait au milieu familial, scolaire et professionnel.
- se documenter pour connaître les lois régissant un domaine précis de la vie du pays.
- décrire, analyser et interpréter des situations politiques, économiques et sociales qui se présentent dans son pays.
- présenter sommairement les éléments constituant l'histoire récente de son pays ainsi que sa civilisation.
- indiquer les devoirs du citoyen rwandais envers la communauté internationale; analyser les droits que la communauté internationale reconnaît à la personne humaine.
- établir les règles du savoir-vivre pratiqué par les Rwandais.
- s'informer par l'intermédiaire des mass-media, des problèmes de la vie nationale.

1. Indications générales :

L'enseignement de l'éducation civique tient compte de certaines méthodes générales employées en pédagogie. Les principes didactiques de base consistent à :

- Partir de ce qui est connu pour mieux aborder ce qui est à découvrir.

Cela signifie qu'il faut aller du local au régional puis au national; de la commune à la préfecture et au pays; du simple au complexe; du concret au plus abstrait; des cas particuliers à des généralisations. Le professeur peut intervenir l'ordre des chapitres du programme d'après l'intérêt du moment.

- Tenir compte du niveau de la classe. Le langage du professeur doit être simple, clair et concret.

Les mots nouveaux doivent être expliqués à l'aide de comparaisons et d'exemples tirés du milieu que l'élève connaît. Cependant, il faut veiller à ce que la leçon d'éducation civique ne devienne pas une simple leçon de vocabulaire. En effet, il s'agit avant tout de créer des attitudes.

- Faire participer les élèves à la construction de la leçon et évaluer les connaissances.

Au cours de la leçon, des questions orales ou écrites seront posées aux élèves pour soutenir l'activité de la classe. Elles permettront également au professeur de contrôler l'apprentissage de ses élèves.

2. L'observation :

- Comme l'éducation civique s'attache à l'étude du pays natal, il convient de choisir une méthode qui fait largement place à l'observation du milieu.

Dans la mesure des possibilités et compte tenu de l'endroit où se situe l'école, les procédés suivants seront employés par le professeur :

2.1. Collaborer avec les autorités locales et les techniciens des divers services :

- Faire appel à une personne engagée dans un service ou une institution pour qu'elle présente aux élèves le cadre dans lequel elle travaille. Il peut s'agir du bourgmestre, du préfet, d'un employé des postes ou du service des douanes, d'un médecin etc...
- Le professeur pourra ainsi faire comprendre aux élèves comment des citoyens exerçant des activités différentes travaillant pour le progrès d'un même pays.
- Organiser des visites pour permettre à l'élève de se rendre compte de ce qui se fait dans le pays. Il s'agit de visiter des services publics ou des services privés, des projets ou des actions de développement installés en milieu rural ou en milieu urbain. Les élèves seront amenés à voir, toucher, manipuler, entendre et comprendront donc mieux l'organisation et le fonctionnement des diverses activités nationales.

- Participer avec les élèves à des manifestations de caractère civique : fêtes nationales, fêtes locales.

- Faire partie des mouvements de jeunesse tels que le scoutisme, les Xaveri, les guides, St. Vincent de Paul, Seca....

2.2. Organiser des séances de discussion et favoriser la réalisation de petits travaux de documentation et de recherche :

- Créer des groupes de discussion qui permettent aux élèves de se mettre au courant des problèmes importants de la vie nationale. A cet effet, on leur fournit les documents nécessaires: journaux, périodiques, publications etc...
- Demander aux élèves de faire un travail (individuel ou en groupe) à présenter à la classe.
- Procéder à des enquêtes dans le milieu où se situe l'école. Par exemple, pour réaliser la monographie d'une commune donnée, tel groupe d'élèves est invité à s'intéresser à telle activité des habitants pendant qu'un deuxième groupe s'attache à d'autres aspects.

2.3. Se servir des auxiliaires pédagogiques:

- Utiliser des cartes de géographie pour localiser les faits, les institutions ou les réalisations dont il est question dans les leçons d'éducation civique.
- Avoir recours à des diapositives, des photos, des films pour illustrer le cours.
- Faire écouter des enregistrements de discours, de déclarations, de communiqués, de chansons et les exploiter avec les élèves.

- Utiliser des textes écrits qui contiennent des discours ou des prises de position importantes qui concernent le domaine politique, économique ou social du pays.

De temps en temps, demander à un élève de lire un de ces textes devant la classe.

- Utiliser des schémas, des croquis, des dessins, des diagrammes pour visualiser certaines notions abstraites.
- Disposer d'un tableau d'affichage où les élèves et le professeur placent des textes, des photos, des extraits de journaux qui relatent ou illustrent un fait important de la vie nationale ou internationale.

3. La leçon d'éducation civique:

- a) Préparation : La leçon d'éducation civique nécessite au préalable un travail de documentation ou d'information de la part du professeur. A ce niveau, on choisit les ouvrages, les articles et autre matériel ayant un rapport avec les objectifs pédagogiques à atteindre. Ici intervient également la collaboration avec les professeurs d'autres disciplines. Une fois tous les éléments réunis, on se fait une idée du contenu global de la leçon et on commence à rédiger la préparation.

On rédige soit dans un cahier soit sur des fiches. Le professeur doit indiquer les points suivants:

- Le but de la leçon c.à.d. les objectifs spécifiques à atteindre à la fin de la leçon.
- Le plan de la leçon : il reprend les différentes parties de la leçon et détermine pour chaque partie le matériel pédagogique à employer,
- Le résumé que les élèves doivent retenir.

- b) Déroulement de la leçon : une certaine progression est à respecter lorsqu'on conduit une classe:

- Révision : il s'agit de reprendre les principaux points de la leçon précédente et s'assurer s'ils ont été bien compris. Des questions orales ou écrites bien choisies aident le professeur pour cette partie de la leçon.

Cependant le professeur peut introduire son cours en exposant un fait divers ou un racontant unecdote qui

a un rapport avec la leçon précédente ou avec la nouvelle leçon. La révision permet d'établir un lien logique entre les objectifs ayant fait l'objet de l'apprentissage et les objectifs à atteindre.

- Leçon nouvelle : il est conseillé de partir d'un document que l'on soumet à l'observation et à la réflexion des élèves. La leçon consiste en alors à en tirer des éléments qui contribuent à éclairer les divers points de la matière à enseigner.

Des synthèses partielles, des questions orales, des comparaisons et des exemples tirés du milieu connu sont indispensables et aident les élèves à comprendre l'exposé ou les interventions du professeur.

- Applications possibles:

- Les élèves copient le résumé ou le schéma de la leçon dans leurs cahiers,
- Imaginer des plans; chercher des solutions à des problèmes; commenter des déclarations,
- Localiser les faits étudiés; recueillir des informations sur tel sujet.
- Tracer des schémas, des graphiques, des tableaux ou des dessins illustrant tel aspect du cours.
- Faire des résumés de textes, de brochures, d'articles de presse qui se rapportent aux contenus abordés.

IV. DEVELOPPEMENT DU CURRICULUM - 1ère ANNEE

SAVOIR-FAIRE

- déterminer l'objet, les buts du cours d'éducation civique.
- différencier le cours d'éducation civique des autres cours qui font partie de l'Etude du milieu à l'école primaire
- donner la signification du mot "citoyen".
- par rapport à un étranger, un réfugié, un apatride, indiquer les droits qui sont reconnus, en exclusivité au citoyen du pays.

Le milieu scolaire

- déterminer la conduite sociale à tenir devant ses condisciples dans les diverses situations du milieu scolaire (à table, au dortoir en récréation.....)

- éléments de Savoir-vivre

- appliquer cette conduite dans ces situations.
- indiquer les règles de politesse (tenue vestimentaire et corporelle correcte; politesse dans la conversation; salutations; respect envers les condisciples, les supérieurs, les étrangers, les personnes âgées.....)
- appliquer les règles de la politesse
- utiliser à bon escient les objets ou les services qui relèvent du bien commun

S A V O I R S

- l'objet de la formation civique

les hosts,

- localiser les différents services qu'on trouve à l'école secondaire et déterminer dans quel cas il faut les utiliser: la direction, le réfectoire, le dortoir, les installations sanitaires, les salles de classe et d'études, les terrains de jeux...
- déterminer la nature des relations qui doivent s'établir entre les élèves d'une même école, entre élèves et professeurs, entre les élèves et la direction.
- donner une idée du nombre des élèves et des professeurs de son école; estimer le coût des équipements se trouvant à l'école; évaluer les dépenses que l'Etat effectue pour un élève pendant une année scolaire.
- présenter le règlement de l'école, l'emploi journalier du temps.
- indiquer les activités para et extra-scolaires de l'établissement.
- désigner les buts, les objectifs de la formation (des formations) assurée par l'école.

La famille rwandaise

- indiquer les termes de parenté ou d'affinité utilisés en kinyarwanda et dégager leur signification.
- définir la nature des rapports qui doivent (sont censés) s'établir entre parents et entre affins.
- définir une famille nucléaire (urugo), un inzu, un lignage, un clan en se référant au cas du Rwanda.
- caractériser les rapports qui s'établissent les membres d'une même famille nucléaire d'un même inzu, d'un même lignage, d'un même clan.
- indiquer les lois coutumières relatives à la famille (mariage, divorce, séparation, succession et héritage, polygamie et monogamie) ainsi que les sanctions consécutives au non respect de ces lois.

- structure et organisation

- indiquer les lois écrites concernant la famille ainsi que les sanctions consécutives au non respect de ces lois.
- décrire les fonctions de la famille rwandaïse: la reproduction, la socialisation des enfants, la fonction économique du ménage; comparer le milieu rural au milieu urbain en ce qui concerne ces fonctions.
- dégager pour le milieu rural et le milieu urbain les éléments qui contribuent à l'harmonie et au bonheur familial
- dégager pour le milieu rural et le milieu urbain les éléments qui nuisent à l'harmonie familiale, conduisent à la séparation ou au divorce
- déterminer la nature des conflits qui opposent les enfants à leurs parents;
- comparer le milieu rural et le milieu urbain en ce qui concerne ces conflits
- formuler un jugement sur la place et la condition de la femme au sein de la famille rwandaïse.

La structure administrative et politique du Rwanda

- caractériser la cellule: population (nombre), fonctions et attributions du responsable et des membres du comité de cellule; avantages attachés à leurs fonctions.
 - différencier une cellule communale d'une cellule spécialisée
 - déterminer le(s) mode(s) de désignation du responsable et des membres du comité de cellule; indiquer la durée de leurs mandats.
 - citer l'année de création des cellules.
 - citer les conditions qu'il faut remplir pour postuler un mandat de conseiller communal.
 - indiquer le principe suivi lors du découpage de la commune en secteurs
 - dégager le rôle et les attributions du conseiller communal.
- la cellule
- le secteur

- donner le nombre de communes que compte actuellement le Rwanda
- donner les noms des communes urbaines du Rwanda; les situer sur une carte géographique du Rwanda.
- déterminer le mode de désignation du bourgmestre
- décrire les attributions du bourgmestre dans tous ses aspects: domaine administratif, judiciaire, économique, politique, social, culturel, domaine de l'Etat-civil
- déterminer les attributions du conseil communal
- prouver par des exemples que la commune est dotée d'une personnalité civile
- indiquer les services de l'Etat qui sont représentés dans la commune
- distinguer au niveau de la commune les biens et les services qui relèvent de l'Etat de ceux qui sont régis par la commune
- présenter par un schéma la structure administrative de la commune, les attributions du bourgmestre, les relations d'hierarchie entre les différents cadres politiques et administratifs de la commune.
- dessiner sur une carte muette du Rwanda, les contours des préfectures, situer sur cette même carte les chefs-lieux de préfectures.
- décrire les attributions du préfet de préfecture et des sous-préfets.
- représenter par un schéma la structure administrative de la préfecture, de la sous-préfecture et de la commune

- la commune

- la préfecture

Le Rwanda : histoire récente (à partir de la proclamation de la République)

- **situer** le Rwanda sur une carte muette de l'Afrique; indiquer sa superficie et le chiffre de sa population; comparer ces données à ceux des pays voisins.
 - citer les principales dates de l'histoire récente du Rwanda: 28 janvier 1961, 25 septembre 1961, 1er juillet 1962, 5 juillet 1973, 5 juillet 1975. et les situer sur la ligne de temps de l'ère chrétienne en indiquant **les** événements qui s'y rapportent.
 - caractériser, dégager la signification profonde des faits ou des situations historiques suivants:
 - l'abolition de la monarchie au Rwanda
 - les rapports entre les partis politiques de 1961 à 1964
 - les rapports entre l'ONU, la Belgique et les partis politiques rwandais de 1961 à 1962
 - le référendum sur la monarchie.
 - l'indépendance nationale
 - le développement politique, économique, social et culturel de 1962 à 1973
 - analyser des textes se rapportant aux faits historiques cités
 - formuler un jugement personnel sur
 - l'indépendance nationale et sa consolidation
 - le fonctionnement des institutions politiques de la période 1962-1973
- V. DETAIL DES CONTENUS DU CADRE GENERAL
1. L'Etat : - notion, fondements, but, utilité, symboles.
- des droits et les devoirs du citoyen à l'égard de lui-même, de la famille, de la collectivité locale et de la collectivité nationale.
2. Les services publics au Rwanda : décrire l'organisation, déterminer les objectifs et les problèmes de chaque service:
- L'Education Nationale: l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. La recherche.
 - La Défense Nationale: la Gendarmerie et les Forces Armées

- La Justice : organisation et compétence judiciaires.
- Les Travaux Publics: Les Ponts et Chaussées, l'eau, le gaz, l'électricité, l'urbanisme.
- Les Postes et Communications : Le réseau des P.T.T., les transports en commun.
- La Santé Publique : l'infrastructure médicale et sanitaire; les **endémies** et les épidémies; mesures d'hygiène à prendre pour éviter les **maladies**.
- Les Affaires Sociales : les problèmes socio-démographiques : la délinquance, l'exode rural, le chômage, la pression démographique et le planning familial, les fléaux sociaux; les coopératives.
- Les Finances publiques : les recettes et les dépenses ; le budget ordinaire, le budget de développement; répartition, équilibre; la balance des paiements du Rwanda; la Banque nationale et la Caisse d'Epargne du Rwanda: leurs rôles et leurs missions.
- L'Economie: comparer le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire au Rwanda en ce qui concerne le nombre des personnes oeuvrant dans ces secteurs ainsi que les parts de ces secteurs dans le produit national brut.
- Le Plan: indiquer les objectifs du plan national de développement.
- L'Agriculture et l'Elevage : indiquer les méthodes préconisées en vue de moderniser l'agriculture et l'élevage au Rwanda; localiser les usines qui transforment les produits d'agriculture et d'élevage.
- Les Ressources Naturelles: les principaux produits miniers, les sources énergétiques dont dispose le Rwanda; les perspectives d'avenir.
- Le Tourisme: localiser les zones touristiques du Rwanda et dire pourquoi elles attirent les touristes; évaluer l'infrastructure **hôtelière** du Rwanda; poser le problème du développement du tourisme des nationaux.
- La Jeunesse et les Sports : recenser et présenter les problèmes d'encadrement de la jeunesse.
- L'Information : donner les noms des périodiques paraissant au Rwanda ainsi que leurs tendances; décrire la collecte et la chaîne de transmission des informations (presse écrite et presse parlée) diffusées au Rwanda; expliquer les notions de liberté d'opinion, du droit d'auteur, de la responsabilité des journalistes.
- La Fonction Publique: la législation du travail: le rôle et la mission de la Caisse Sociale; les différentes catégories de fonctionnaires; la politique du pays en matière d'emploi
- L'Intérieur : Eléments de droit administratif.

- Les Affaires Etrangères : les options du pays en matière de politique extérieure; les formalités à remplir pour se rendre à l'étranger; les attributions et les droits d'un ambassadeur; éléments de droit international.

3. La Constitution de la République Rwandaise

- Le préambule
- Les attributs de la République
- Les libertés reconnues aux citoyens
- Les trois pouvoirs
- Les relations entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.
- Les modalités de révision de la constitution.

4. Les institutions politiques du pays:

- le MRDN : manifeste et statuts
- le gouvernement
- le conseil national de développement
- la cour constitutionnelle

5. Le Rwanda et son effort de développement politique, économique et social:

- Le développement politique: caractériser le pouvoir monarchique du Rwanda d'avant la proclamation de la république; dégager les notions de démocratie, de république, de souveraineté populaire et montrer comment le système politique rwandais actuel les intègre.

- Le développement économique : caractériser l'économie du Rwanda précolonial; montrer les progrès réalisés avec

insertion du Rwanda dans l'économie de marché modernisation de certains secteurs de l'économie); relever et expliquer les éléments qui freinent un véritable développement économique: dépendance à l'égard de l'extérieur, coexistence d'un secteur moderne et d'un secteur traditionnel dans l'économie nationale, inflation..... *montrer les progrès réalisés grâce à l'indépendance*

- Le développement social et culturel (à partir de l'indépendance): la démocratisation de l'enseignement, les facteurs de l'accroissement démographique, la législation relative à la famille, l'émancipation de la femme, l'impact de la religion

6.- Le Rwanda et le monde:

- Les pays voisins:

- indiquer les noms des partis au pouvoir dans les pays voisins.
- spécifier le siège, les pays membres, le fonctionnement, les objectifs et l'année de création des organismes régionaux suivants : C.E.P.G.L.; Organisation de l'Aménagement du Bassin de la Rivière Kagera

- l'Afrique : le siège, les pays membres, les modalités d'organisation, les objectifs et l'année de création de l'OCAM et de l'OTA.

- le monde :

- le siège, les pays membres, le fonctionnement, les objectifs et l'année de création de l'ONU
- la déclaration universelle des droits de l'homme proclamée par l'ONU: contenus du préambule et des différents articles; noms des Etats qui ne respectent pas les droits de l'homme; droits qui sont les plus bafoués.
- le siège et les objectifs des organismes spécialisés de l'ONU : UNESCO, FAO, OMS, B.I.R.D. ou Banque Mondiale; les actions réalisées au Rwanda par ces organismes.
- le siège et les objectifs de la Croix Rouge et du Comité International Olympique; les actions réalisées au Rwanda par ces organisations.
- le siège et les pays membres de la C.E.E.; l'accord avec les pays ACP: les réalisations du F.E.D. au Rwanda
- les 5 principaux pays qui fournissent une aide **bilatérale** au Rwanda et les domaines vers lesquels cette aide se dirige.

7. Les fondements de ~~la formation civique~~ *du sens civique.*

- au niveau de la nation : " relever et décrire les éléments en faveur de la cohésion nationale, de l'amour du pays et de ses habitants; ^{histoire, culture, langue et culture communes} ~~une organisation politique (le M.R.N.D.), une même entité géographique~~ relever et décrire les éléments qui freinent la cohésion nationale et qu'il faut surmonter: individualisme, népotisme, favoritisme régional, divisions ethniques, classes sociales, religions différentes...
- au niveau de l'Afrique:

- relever et décrire les éléments en faveur de la solidarité africaine: un passé commun (la colonisation), des problèmes communs (ceux des pays "en voie de développement").

• relever et décrire les éléments qui freinent les sentiments de solidarité africaine et que l'élève doit surmonter: nationalismes, différences de la langues, de civilisations, de milieu naturel, de religions, de conceptions philosophiques et politiques.

- au niveau du monde:

- relever et décrire les éléments en faveur de la solidarité mondiale: l'aide internationale (faim, cataclysmes naturels, sinistrés de guerre, les réfugiés), certains problèmes communs: la domestication de la nature et le problème de la maîtrise de la technologie, la destruction de l'environnement.
- relever et décrire les éléments qui freinent la solidarité mondiale et qu'il faut surmonter: le racisme, l'impérialisme, la coexistence des pays riches et des pays pauvres; les différences philosophiques, idéologiques et politiques.

8. Notions d'économie politique:

- les doctrines économiques (bref aperçu): le capitalisme, le socialisme, l'économie des pays sous-développés.
- les besoins
- les facteurs naturels de la production
- le travail: définition, division du travail, législation du travail, organisation du travail, productivité.
- le capital
- la production
- la circulation des biens: le commerce, la monnaie, les prix, le crédit.

Notion de production

9. La conception rudimentaire du monde et de la vie

- à traduire les us et coutumes
- le système des interdits et des prescriptions particulières
- à traduire les rites et les cultes
- l'impact de l'initiation sur la culture des ancêtres
- la conception relative à la littérature rudimentaire (récits, légendes, contes, etc.)
- la conception relative à l'origine et la destinée de l'homme
- les conceptions relatives à la mort et à la vie après la mort
- les conceptions relatives à la vieillesse et à la mort

français	goyi	goyi (Rubona)	yaka	shobyö	havu
1. bouche	- nwa 3 - nwa 4 - so 5	- nwa 3 - nwa 4 - isho 5	- nu 14	- nwa 3 - nwa 4 - so 5	- nu 14 - nu 8 - isho 5
2. oeil	- so 6	- isho 6	- isho 6	- so 6	- isho 6
3. tête	- twe 3	- twe 3	- twe 3	- twe 3	- twe 5
	- twe 4	- twe 4	- twe 4	- twe 4	
4. poil	- oya 14	- oya 14	- oya 14	- oya 11 - oya 14	- oya 14
5. dent	- inyo 5 - inyo 6	- inyo 5 - inyo 6	- inyo 5 - inyo 6	- inyo 5 - inyo 6	- inyo 5 - inyo 6
6. langue	- limi 11 - limi 10	- limi 11 - limi 10	- limi 11 - limi 10	- limi 11 - limi 10	- limi 11 - limi 10
7. nez	- zuru 5 - zuru 6	- zuru 5 - zuru 6	- zuru 5 - zuru 6	- zuru 5 - zuru 6	- zulu 5 - zulu 6

hunde	kiga	shi 1	shi 2	havu 1	havu 2
- nu 14	- nwa 3	- nwa 12	- nwa 3	- ntu 14	- nu 14
- nu 8	- nwa 4	- nwa 11	- nwa 8	- ntu 14	- nu 14
- isho 5	- so 5	- su 5	- su 5	- su 5	
- isho 6	- so 6	- su 6	- su 6	- su 6	
- twe	- twe 3	- rhwe 5	- rhwe 5		
	- twe 4	- rhwe 6	- rhwe 8	- rhwe 4	- rhwe 6
- viri 9	- oya 11	- oya 14	- oya 11	- oya 5	- oya 5
- viri 10	- oya 14	- oya 6 + 14	- oya 14	- oya 8	- oya 6
- ino 5	- inyo 5	- ino 5	- ino 5	- inyo 5	- ino 5
- ino 6	- inyo 6	- ino 6	- ino 6		- ino 6
- limi 11	- limi 11	- limi 11		- limi 11	
- limi 10	- limi 10	- limi 10	- limi 10	- limi 10	
- nyindo 5	- zuru 5	- zulu 5	- zulu 5	- zulu 5	- zulu 5
- nyindo 6	- zuru 6	- zulu 6	- zulu 6	- zulu 6	- zulu 6

sozo 1	sozo 2	rera	ciga	rera 1	rera 2
- nwa 3		- nwa 3	- nwa 3	- nwa 3	- nwa 3
- nwa 4		- nwa 4	- nwa 4	- nwa 4	- nwa 4
- ji - so 5	- zi - so 5	- ji-so 5	- isho 5	- ji -so 5	- ji-so 5
- so 6		- so 6	- isho 6	- so 6	- so 6
- twe 3		- twe 3	- twe 3	- twe 3	- twe 3
- twe 4		- twe 4	- twe 4	- twe 4	- twe 4
- oya 11		- oya 11	- oya 12	- oya 11	- oya 14
- oya 14	- oya 6	- oya 14	- oya 14	- oya 14	- oya 14
- inyo 5		- inyo 5	-	- inyo 5	- inyo 5
- inyo 6		- inyo 6		- inyo 6	- inyo 6
- limi 11		- limi 11	- limi 11	- limi 11	- limi 11
- limi 10		- limi 10	- limi 10	- limi 10	- limi 10
- zuru 5		- zuru 5	- nyindo 9	- zuru 5	- zuru 5
- zuru 6		- zuru 6	- nyindo 10	- zuru 6	- zuru 6

tera 3	hima	ciga	rundi	Rwanda	nyambo
- nwa 3	- nwa 3	- nwa 3	- nwa 3	- nwa 3	- nwa 3
- nwa 4	- nwa 4	- nwa 4	- nwa 4	- nwa 4	- nwa 4
- ji-so 5	- isho 5	- isho 5	- ji-so 5	- ji-so 5	- isho 5
- so 6	- isho 6	- isho 6	- so 6	- so 6	- isho 6
- twa 3	- thwe 3	- twa 3	- twa 3	- twa 3	- twa 3
- twa 4	- thwe 4	- twa 4	- twa 4	- twa 4	- twa 4
- ova 11	- pembwe 9/10	- twa 4	- ova 12	- ova 11	- ova 14
- ova 14	- ova 14	- ova 14	- ova 13	- ova 14	- ova 14
- inyo 5	- ino 5	- ino 5	- inyo 5	- inyo 5	- ino 5
- inyo 6	- ino 6	- ino 6	- inyo 6	- inyo 6	- ino 6
- limi 11	- rimi 11	- rimi 11	- limi 11	- limi 11	- limi 11
- limi 10	- rimi 10	- rimi 10	- limi 10	- limi 10	- limi 10
- zuru 5	- nyindo 9	- nyindo 9	- zuru 5	- zuru 5	- nyindo 9
- zuru 6	- nyindo 10	- nyindo 10	- zuru 6	- zuru 6	- nyindo 10

rasi	gisaka	haya	kemba (gik)
- nwa 3	- nwa 3	- nwa 3	- nwa 3
- nwa 4	- nwa 4	- nwa 4	- nwa 4
- isho 5	- ji - so 5	- isho 5	- dzi- sho 5
- isho 6	- so 6	- isho 6	- sho 6
	- twé 3	- twé 3	- twé 3
	- twe 4	- twé 4	- twé 4
- oya 14	- oya 14	- oya 14	- oya 11
- oya 14	- oya 14	- oya 8	- oya 14
- ino 5	- inyo 5	- ino 5	- inyo 5
- ino 6	- inyo 6	- ino 6	- inyo 6
- limi 11	- limi 11	- limi 11	- rimi 11
- limi 10	- limi 10	- limi 10	- rimi 10
- nvindo 9	- zuru 5	- nvindo 5	- dzu- ru 5
- nvindo 10	- zuru 6	- nvindo 6	- ru 6

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET RECHERCHES PÉDAGOGIQUES

DIRECTION DES PROGRAMMES

10. ENSEIGNEMENT DE NUTRITION ET DE DIÉTÉTIQUE FONCTIONS ET PROFIL

BUREAU PÉDAGOGIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Février 1981

TABLE DES MATIERES

	Pages
I. DESCRIPTION DES FONCTIONS	2
1. Les fonctions automatiques	2
1.1. Educateur dans un centre nutritionnel / centre de santé	2
1.1.1. Fonction d'animation et d'éducation nutritionnelle	2
1.1.2. Fonction de consultation au centre nutritionnel	2
1.1.3. Fonction administrative	3
1.2. Educateur dans un centre communal de développement et de formation permanente	3
1.2.1. Fonction de conception	3
1.2.2. Fonction d'encadrement	3
1.2.3. Fonction de formation	4
1.2.4. Fonction administrative	4
1.3. Econome dans divers établissements	5
1.4. Technicien nutritionniste-diététicien dans une coopérative de produits alimentaires	5
1.5. Technicien nutritionniste-diététicien dans un service d'aide-alimentaire	5
1.6. Technicien nutritionniste-diététicien à l'Inspection sanitaire et alimentaire	6
1.7. Technicien nutritionniste-diététicien dans une communauté	6
1.8. Technicien nutritionniste-diététicien dans un centre hospitalier	6
2. Les fonctions non-automatiques	7
2.1. Educateur par les mass-média	7
2.2. Superviseur des activités nutritionnelles	7
2.3. Personnel de cadre dans le Ministère de tutelle	7
2.4. Professeur de Nutrition dans une école primaire ou dans un C.E.R.A.I.	8

II. PROFIL DE SORTIE

Introduction	9
1. Objectifs particuliers (savoirs et savoir-faire)	
1.1. Alimentation - Nutrition	10
1.2. Nutrition - Diététique	12
1.3. Production agricole	13
1.4. Education Nutritionnelle	13
1.5. Encadrement du personnel nutritionniste	15
1.6. Economie	16
1.7. Santé familiale et sociale	16
1.8. Arts ménagers	18
2. Savoir-être	19

III. Formation générale minimale

I. DESCRIPTION DES FONCTIONS

1. Les fonctions automatiques

1.1. Educateur dans un centre nutritionnel et dans un centre de santé

1.1.1. Fonction d'animation et d'Education Nutritionnelle

- Dispenser une éducation dans le domaine de la nutrition, de l'hygiène et de la santé, de l'agriculture et de l'élevage et de l'économie familiale en vue d'assurer une bonne alimentation et un bon état nutritionnel de la population;
- Prévenir la malnutrition, notamment des groupes vulnérables par l'information et l'éducation;
- Mener des causeries éducatives des groupes d'adultes et de jeunes (causeries avec démonstrations pratiques, observations sur le terrain) et en évaluer l'impact;
- Identifier les problèmes alimentaires et nutritionnels dans un milieu donné et proposer des solutions.

1.1.2. Fonction de consultation au centre nutritionnel

- Contrôler l'état nutritionnel des enfants et des mamans;
- Contrôler le poids des enfants par la pesée;
- Enregistrer le poids sur les fiches ou registres;
- Dialoguer avec les parents et les consulter;
- Déceler les cas de malnutrition chez les parents et les enfants;
- Traiter les cas de malnutrition débutante avec la participation des parents;
- Diagnostiquer les cas graves nécessitant une aide médicale et collaborer avec les agents médicaux;
- Assurer les soins selon les prescriptions médicales.

1.1.3. Fonction administrative

- Tenir les registres des présences journalières;
- Etablir un planning de visites sur les collines et les effectuer;
- Elaborer les rapports de visites sur collines, les rapports mensuels et le rapport annuel;
- Etablir les statistiques mensuelles et annuelles;
- Tenir une comptabilité simple;
- Etablir une documentation, élaborer du matériel didactique.

1.2. Educateur dans un Centre Communal de Développement et de Formation Permanente

Fonction de conception, d'encadrement et de formation en matière d'éducation nutritionnelle

1.2.1. Fonction de conception

- En concertation avec les autorités communales et l'équipe de formateurs
- Effectuer l'étude du milieu, des problèmes alimentaires et nutritionnels;
 - Etablir une micro-planification des activités et préparer des programmes adaptés aux divers groupes de la population;
 - Organiser des journées d'information pour les divers cadres communaux;
 - Evaluer les connaissances acquises et les applications au niveau familial;
 - Collaborer avec le Centre Communal de Développement et de Formation Permanente préfectoral.

1.2.2. Fonction d'encadrement

- Recevoir le personnel recruté, l'accueillir et l'informer de l'orientation du C.C.D.F.P., des objectifs et des activités;
- Conseiller, stimuler, guider, activer et diriger le personnel;
- Faire appliquer le programme national des Centres Nutritionnels en l'adaptant si nécessaire;
- Contrôler le travail du personnel;
- Organiser une réunion hebdomadaire d'évaluation et de planification du travail avec le personnel;
- Evaluer les activités et les compétences du personnel;
- Favoriser la collaboration avec les services techniques;
- Evaluer avec l'équipe la formation acquise par la population au Centre Nutritionnel et sur les collines.

1.2.3. Fonction de formation

* Former en matière

- de nutrition et de cuisine (théorie et pratique);
- de techniques utilisées dans un centre nutritionnel (fonction de consultation - voir 1.1.);

* Enseigner

- les techniques simples d'animation (approche de la population, dynamique des groupes, activités sur les collines);
- la méthodologie (théorie et pratique) et l'utilisation du matériel didactique;
- des notions d'économie familiale (gestion des ressources familiales);
- le contenu et les méthodes de travail pour accomplir les tâches administratives dans un C.N.;

* Informer

- des problèmes et des contraintes du développement;
- des problèmes démographiques et leurs effets sur l'état nutritionnel, sanitaire et économique des familles;

* Elaborer et confectionner du matériel didactique;

* Organiser les cours - évaluer l'enseignement dispensé;

* Participer aux réunions du staff.

1.2.4. Fonction administrative

- Etablir des statistiques et des rapports d'activités;
- Effectuer les démarches auprès des autorités communales et ministérielles (problèmes de personnel, formation, rémunération, congés etc.);
- Planifier et organiser l'utilisation rationnelle des locaux et de matériel, des terres cultivables, du petit élevage;
- Superviser la conservation des produits, l'entretien des locaux et du matériel, effectuer des inventaires;
- Contrôler la tenue des dossiers;
- Tenir la comptabilité et gérer le budget.

1.3. Econome dans divers établissements

- Etablir des rations alimentaires en fonction des besoins nutritionnels des groupes bénéficiaires et de l'enveloppe financière;
- Composer des menus équilibrés;
- Organiser le choix, l'achat et l'entreposage des aliments;
- Tenir la comptabilité des achats alimentaires;
- Organiser et contrôler le travail du personnel ouvrier.

1.4. Technicien nutritionniste diététicien dans une coopérative de produits alimentaires

- Transformer les produits locaux (en collaboration avec le personnel);
- Contrôler l'emploi des additifs;
- Contrôler la préparation (hygiène alimentaire);
- Contrôler la qualité des produits fabriqués;
- Contrôler l'état du stock des produits de vente;
- Faire l'étude du marché potentiel.

1.5. Technicien nutritionniste diététicien dans un service d'aide alimentaire (Bureau d'assistance publique, service Croix-Rouge, Catholic Relief Service, Programme Alimentaire Mondial...)

- Déterminer les aliments d'intervention aux nécessaires;
- Donner les conseils techniques et les démonstrations pratiques concernant l'utilisation des vivres;
- Déterminer les conditions d'entreposage et contrôler le stock des produits alimentaires;
- Contrôler la bonne utilisation des vivres;
- Elaborer les rapports nécessaires.

1.6. Technicien nutritionniste-diététicien à l'Inspection sanitaire et alimentaire

Aider l'inspecteur sanitaire à :

- Contrôler la qualité et l'hygiène alimentaire (installation, propreté des lieux, préparation des repas, propreté du personnel dans les restaurants, divers établissements);
- Contrôler le bon état des denrées alimentaires à distribuer (aide alimentaire);
- Contrôler la qualité des aliments et l'hygiène sur les marchés;
- Déceler les aliments toxiques.

1.7. Technicien nutritionniste-diététicien dans une communauté

(orphelinats, établissements scolaires, maisons d'accueil,...)

- Etablir des rations alimentaires en fonction des besoins nutritionnels des groupes bénéficiaires;
- Etablir un régime pour des cas pathologiques;
- Contrôler la qualité des produits de consommation;
- Contrôler les préparations des aliments.

1.8. Technicien nutritionniste-diététicien dans un centre hospitalier

- Etablir des rations alimentaires en fonction des besoins nutritionnels de différents malades;
- Prescrire une diète pour des cas pathologiques;
- Adapter les régimes diététiques spécifiques aux différentes affections;
- Organiser et contrôler les activités de la cuisine diététique;
- Donner les conseils techniques et les démonstrations pratiques concernant l'utilisation des aliments aux malades et aux garde-malades;
- Organiser et donner des causeries en matière d'éducation nutritionnelle au personnel hospitalier.

2. Les fonctions non automatiques

2.1. Educateur par les "mass média" (niveau national)

- Information radio-diffusée sur la nutrition;
- Information écrite sur la nutrition;

2.2. Superviser des activités nutritionnelles (Centre Nutritionnel - Centre Communal de Développement et de Formation Permanente)

Superviser les activités nutritionnelles (selon planification)

- Voir la marche générale des activités du service;
- Aider le personnel à mettre en application le programme des activités;
- Encourager les initiatives du personnel et de la population;
- Chercher avec le personnel les solutions aux problèmes rencontrés et l'aider à prendre des décisions concrètes;
- Assurer la formation permanente du personnel;
- Avoir d'échanges d'idées avec le responsable administratif et la responsable des activités et préciser l'orientation de l'action;
- Contacter les autorités communales en vue d'organiser des activités nutritionnelles de la commune;
- Elaborer les rapports de supervision et les communiquer au Ministère de tutelle;
- Etablir des relations extérieures sur le plan national et international dans son domaine.

2.3. Personnel de cadre dans le Ministère de tutelle

Planifier et organiser les activités du service

- Organiser les visites de supervision et des réunions de superviseurs;
- Contrôler l'orientation et le contenu de l'éducation nutritionnelle;
- Elaborer des enquêtes nutritionnelles et de consommation alimentaire;
- Analyser et interpréter les résultats;
- Evaluer les différentes activités et promouvoir en conséquence le "suivi" de l'action;

- Planifier et organiser les formations et les recyclages du personnel et les séminaires des responsables des centres nutritionnels;
- Evaluer les résultats et élaborer les rapports des travaux;
- Etablir la coordination avec les Services et les Projets concernés par la nutrition.

2.4. Enseignant de Nutrition dans une école primaire ou dans un C.E.R.A.I.

- Dispenser les cours de nutrition et de diététique;
- Organiser et diriger les applications pratiques;
- Se documenter sur les problèmes nutritionnels du pays, sur la malnutrition infantile et sur les activités d'éducation nutritionnelle;
- Rassembler de la documentation des Organismes Internationaux relative à ces mêmes problèmes et en tirer des applications pratiques;
- Exécuter les travaux administratifs d'un enseignant.

II. PROFIL DE SORTIE

INTRODUCTION

- L'éducation du producteur et du consommateur est à la base de toute action visant à améliorer l'état nutritionnel des populations et à utiliser judicieusement le pouvoir d'achat des familles.

- Le présent document rassemble les savoirs et les savoir-faire qu'un technicien nutritionniste-diététicien doit posséder pour l'exercice de ses fonctions.

Il réunit en outre les savoir-être exigés d'un nutritionniste-diététicien.

1^e ALIMENTATION - NUTRITION

SAVOIRS

- les besoins alimentaires de l'homme et les besoins réels de la population rwandaise;
- les différents groupes d'aliments;
- les aliments disponibles au Rwanda (produits alimentaires nationaux des différentes régions agricoles et produits couramment importés);
- les tabous et les interdits alimentaires dans la société rwandaise traditionnelle (ancienne et actuelle);
- les caractéristiques d'une bonne alimentation;
- les lois fondamentales de la nutrition;

SAVOIR-FAIRE

- identifier les besoins alimentaires de l'homme et les besoins réels de la population rwandaise;
- identifier et démontrer le rôle des aliments;
- donner les composantes des aliments et la proportion des différentes composantes;
- déterminer la valeur nutritive des aliments et les classer dans leur groupe alimentaire;
- schématiser la composition des aliments;
- calculer la composition d'un aliment à partir d'un diagramme;
- établir des listes d'aliments selon leur disponibilité dans le pays;
- faire l'étude des disponibilités alimentaires et des prix sur le marché dans une région donnée;
- faire une étude comparative de la valeur alimentaire et de la valeur économique ou monétaire des aliments;
- évaluer le rapport "valeur nutritive - prix";
- interpréter les tabous et les interdits alimentaires dans la société rwandaise traditionnelle (ancienne et actuelle);
- proposer des améliorations à y apporter pour obtenir un équilibre alimentaire tant en quantité qu'en qualité de sa propre alimentation;
- varier et associer les aliments disponibles de façon à obtenir un régime quotidien correct;
- composer les repas journaliers (ration alimentaire) équilibrés suivant les besoins de chaque individu et appliquer notamment le principe de la complémentarité;

SAVOIRS

- les troubles nutritionnels et les carences spécifiques au Rwanda;
- les interactions entre la malnutrition et les infections (diarrhées, rougeole, etc...)
- les règles de l'hygiène se rapportant à la manipulation des denrées alimentaires et de l'équipement culinaire;
- les notions élémentaires de microbiologie;
- les moyens de la prévention des infections transmises par les aliments;
- les différents moyens pour rendre une eau potable;
- les techniques de stockage des produits alimentaires;
- les techniques de préparation, de consommation et de conservation des aliments;

SAVOIR-FAIRE

- déterminer la valeur nutritive d'une préparation culinaire donnée et déterminer sur la base de critères objectifs, si un repas est équilibré ou non;
- sauvegarder la valeur nutritive des aliments dans les préparations culinaires;
- identifier l'état nutritionnel (enfant ou adulte);
- reconnaître les aliments avariés;
- protéger les aliments contre les insectes, les microbes pathogènes et les rongeurs;
- purifier l'eau et la rendre potable par des techniques appropriées et utilisables en milieu rural;
- stocker les denrées alimentaires;
- préparer, transformer et conserver différents aliments selon leur nature, les exigences de leur cuisson et de leur consommation et leur mode de conservation.

1.2. NUTRITION ET DIÉTÉTIQUE

SAVOIRS

- les règles fondamentales de la diététique ;
- la digestion, assimilation et désassimilation des aliments ;
- les critères d'utilisation des différents nutriments par l'organisme ;
- les troubles et accidents de la digestion ;
- les sources alimentaires des nutriments ;
- les combinaisons alimentaires ;
- la diététique et les états pathologiques (hépatite, obésité, marasme...)

SAVOIR-FAIRE

- appliquer les règles fondamentales de la diététique ;
- décrire les composants du corps humain ;
- expliquer le processus de la digestion, de l'assimilation et de la désassimilation des différents aliments ;
- déterminer l'utilisation des nutriments en fonction :
 - o de leur composition, leur valeur alimentaire et leur équivalence
 - o de leur digestibilité suivant la composition et la préparation culinaire
 - o de leur altération causée par la conservation domestique
- corriger les erreurs alimentaires par une alimentation adéquate ;
- traiter les troubles et les accidents de la digestion ;
- choisir judicieusement les sources alimentaires des différents nutriments lors des préparations culinaires ;
- varier et associer les aliments de façon à obtenir un régime quotidien correct ;
- établir des régimes alimentaires pour différentes catégories de personnes suivant l'âge, l'activité, les états physiologiques, le climat ;
- identifier les maladies de la nutrition et en établir un régime adéquat ;
- établir des régimes spécifiques pour les différents malades ;
- utiliser les aliments à des fins thérapeutiques ;
- établir une diète adéquate pour différents cas pathologiques (hépatite, obésité, diabète...)

1.3. PRODUCTION AGRICOLE

SAVOIRS

- les techniques d'agriculture et d'élevage;
- les pratiques culturales nécessaires aux cultures du Rwanda (légumières, fruitières, vivrières);
- les conditions (sol - climat);
- la régionalisation des cultures;

1.4. EDUCATION NUTRITIONNELLE

SAVOIRS

- les objectifs de l'éducation nutritionnelle (au niveau d'un centre nutritionnel ou d'un C.C.D.F.F.; pédiatrie);
- les techniques de travail spécifiques d'un centre nutritionnel;

SAVOIR-FAIRE

- participer activement aux travaux agricoles;
- pratiquer des méthodes culturales adaptées;
- utiliser adéquatement les semences et les plantes
- pratiquer la culture des plantes vivrières et des plantes fourragères préconisées;
- réaliser une compostière, récupérer, conserver et utiliser le fumier;
- réaliser des jardins potagers collectifs et individuels;
- conduire un petit élevage;
- appliquer les règles générales d'hygiène et la technique des premiers soins aux animaux;
- alimenter les animaux (bergerie, clapier, poulailler, porcherie);

SAVOIR-FAIRE

- organiser et contrôler les activités des centres destinés à l'éducation nutritionnelle;
- mettre en oeuvre les moyens d'éducation nutritionnelle;
- coordonner les activités en vue de l'éducation des familles;
- préparer, illustrer et donner méthodiquement des causeries et des démonstrations (nutrition appliquée, hygiène, agriculture et élevage);
- établir et utiliser des questionnaires et des épreuves techniques permettant d'évaluer les résultats de l'action formative;
- organiser l'accueil et établir le dialogue avec les parents;

SAVOIRS

- les techniques d'enquête et de vulgarisation (état nutritionnel de la population, consommation alimentaire);
- les techniques audio-visuelles;

- les problèmes socio-économiques et socio-sanitaires du Rwanda;
- les problèmes démographiques du pays et leurs effets sur l'état nutritionnel sanitaire et économique;
- les techniques et les méthodes de planification familiales;
- la législation sur la protection de la famille;
- les grandes options nationales;
- les différents projets de développement national;
- les facteurs, problèmes et contraintes du développement;
- les notions de sociologie du milieu rural;
- les principes du développement communautaire;
- les mobiles du comportement de l'homme (psychologie);

SAVOIR-FAIRE

- organiser des consultations (pesée et contrôle de la courbe de croissance de l'enfant, tenir les documents individuels de chaque enfant, expliquer et interpréter la courbe de poids;
- se servir de toutes les techniques d'enquête et de vulgarisation (dessins - tableaux de feutre, journaux, tracts, écoute radiophonique, exposition,....);
- choisir les moyens audio-visuels à employer;
- élaborer le matériel didactique, réaliser des affiches sur les problèmes nutritionnels, sanitaires, démographiques et agricoles (utiliser les moyens du bord);
- élaborer des textes de vulgarisation en matière de nutrition;
- rédiger et mettre en forme pour un journal, une revue ou une émission radio des articles ou des causeries relatifs à la nutrition;
- déceler et exprimer les besoins de la population dans les domaines de la production et de l'alimentation, de la santé et de l'hygiène;
- informer la population sur les problèmes démographiques et lui faire prendre conscience de ses effets sur l'alimentation et l'hygiène et l'aider dans la recherche des solutions;
- informer les familles de ces techniques et méthodes;
- étudier le milieu de vie des familles (alimentation, conditions de travail, conditions économiques, conditions de l'habitat, de l'habillement, de l'hygiène);
- créer et entretenir une liaison entre les individus, les familles et les C.C.D.F.P.;
- mener des campagnes d'information et de vulgarisation en matière de nutrition selon les priorités;

SAVOIRS

- le comportement humain, individuel et collectif;
- les méthodes d'approche du monde adulte;
- les techniques d'animation;
- les notions de la dynamique de groupe;

1.5. ENCADREMENT DU PERSONNEL NUTRITIONNISTE (moniteurs et monitrices nutritionnistes)

SAVOIRS

- les méthodes de formation et d'encadrement du personnel;

SAVOIR-FAIRE

- faire des visites à domiciles pour prendre contact avec le milieu rural, recueillir et donner des informations;
- sensibiliser la population et susciter des activités de groupes en milieu rural;
- évaluer l'éducation nutritionnelle.

SAVOIR-FAIRE

- les former aux techniques de travail du centre nutritionnel (inscriptions, administration, gestion, consultation, travaux pratiques, causeries éducatives);
- les aider à acquérir des techniques d'enquête et d'animation pour une meilleure approche de la population;
- les informer sur des travaux effectués et sur les méthodes utilisées dans le domaine des statistiques;
- les rendre plus aptes à communiquer les connaissances (techniques simples d'animation, notions de dynamique de groupes, démonstrations et autres activités au centre et sur les collines);
- les initier au travail de planification et d'élaboration des programmes de formation;
- les informer sur diverses réalisations et actions entreprises;
- superviser les activités nutritionnelles;
- évaluer et critiquer une démonstration, une action, une entreprise, des réalisations des stagiaires;
- organiser, planifier et répartir le travail des stagiaires;
- organiser des stages de recyclage;
- organiser des activités d'animation au cours des stages;
- organiser des visites et excursions d'étude;
- lire et établir des graphiques à partir de données diverses;

- rédiger des questionnaires et présenter les résultats;
- utiliser des données statistiques;
- faire un dépouillement d'enquête;
- établir des plans et des rapports d'activités;

1.6. ECONOMIE

- les notions fondamentales de l'économie;
- les besoins économiques de la population rurale;
- les problèmes d'alimentation au niveau du Rwanda, de l'Afrique et du monde);
- la croissance démographique en rapport avec la production nationale;
- le circuit économique du milieu urbain et du milieu rural;
- la comptabilité et la gestion familiale;

1.7. SANTÉ FAMILIALE ET SOCIALE

- les notions d'anatomie et de physiologie;
- les notions de secourisme;
- les objectifs de l'éducation physique;

- expliquer et exploiter les notions fondamentales de l'économie;
- distinguer les besoins fondamentaux des besoins secondaires;
- lire et interpréter le bilan alimentaire national (voir information dans le plan quinquennal);
- expliquer le rapport entre croissance de la production et croissance démographique;
- expliquer aux familles les différents moyens qui permettent de satisfaire leurs besoins économiques;
- apprendre aux familles à gérer les ressources familiales (salaire et/ou production nature);
- répartir un budget en différents postes (poste habillement, poste alimentation, poste étude des enfants etc...)
- faire des achats rationnels des aliments, de linge et de l'équipement ménager en fonction du budget disponible;
- expliquer certaines notions d'anatomie et de physiologie;
- pratiquer les soins d'urgence en cas d'intoxication alimentaire
- remédier à de petites indispositions passagères de la digestion par une alimentation adéquate;
- pratiquer des exercices physiques réguliers afin de favoriser le fonctionnement harmonieux de l'organisme;

SAVOIRS

l'hygiène individuelle et collective;

les règles d'hygiène se rapportant à l'habitat, à l'habillement et l'hygiène individuelle et sociale;

l'hygiène et l'alimentation de la femme enceinte et allaitante;

les besoins alimentaires de la femme enceinte et allaitante;

les avantages de l'allaitement maternel;

les dangers de l'allaitement artificiel (biberon) et les précautions à prendre;

l'allaitement mixte;

la conduite d'un sevrage adapté et progressif;

l'origine et l'intérêt de la vaccination, les diverses vaccinations, les périodes préconisées durant la 1ère enfance et leur durée d'immunité;

SAVOIR-FAIRE

- pratiquer les règles d'hygiène, expliquer et faire appliquer ces règles;

- analyser des situations sanitaires;

- expliquer la relation qui existe entre une hygiène insuffisante et une maladie;

- appliquer les mesures préventives contre certaines maladies courantes;

- désinfecter le linge, l'habitation et l'équipement;

- expliquer et diffuser les principes d'hygiène pendant la période prénatale et post-natale;

- déterminer la quantité des besoins alimentaires spécifiques au cours de la grossesse et de l'allaitement;

- expliquer ses avantages et encourager l'allaitement maternel;

- citer et expliquer les dangers de l'allaitement artificiel su les conditions d'hygiène ne sont pas respectées;

- déterminer la quantité des besoins alimentaires de l'enfant selon son âge et son poids;

- établir une ration équilibrée et variée (quantité et qualité) : repas de sevrage et lait maternel;

- effectuer des démonstrations pratiques dans diverses préparations : bouillies enrichies, mélange d'aliments (féculents ou céréales, légumineuses, feuilles), plat enrichi d'un aliment (protéines animales), jus de fruits;

- informer les familles en vue de :

- prévenir certaines maladies par la vaccination;
- prévenir la gravité de ces maladies par une bonne alimentation et l'hygiène;

SAVOIRS

- les maladies infantiles et leur influence dans l'apparition de la malnutrition;
- la croissance normale d'un enfant, les étapes de son développement;
- les signes de la malnutrition;
- l'action curative à mener (ex. au sein du centre nutritionnel);

1.8. ARTS MENAGERS

- les techniques générales d'économie domestique :
(entretien, couture, cuisine,...)

SAVOIR-FAIRE

- informer les familles sur les symptômes des maladies, leurs causes, les premiers soins avant l'intervention médicale;
- identifier l'état nutritionnel d'un enfant;
- expliquer les étapes de son développement;
- mesurer la taille, le tour du bras et de prendre le poids de l'enfant;
- établir, lire et interpréter des courbes de poids;
- contrôler la croissance de l'enfant par la pesée;
- dépister la malnutrition débutante ou nécessitant une intervention médicale;
- traiter une malnutrition débutante;
- déterminer et adapter l'alimentation de l'enfant selon ses besoins et l'évolution de son état nutritionnel;
- donner une éducation intensive à la mère lors de la préparation des repas : choix des aliments, quantité et qualité, hygiène, patience pour faire manger l'enfant;
- contrôler les connaissances théoriques et pratiques de la mère en matière de nutrition et d'hygiène;
- faire intervenir le médecin, si nécessaire, exécuter les prescriptions médicales et informer le médecin de l'évolution du cas;
- entretenir le matériel et l'équipement ménager et l'employer judicieusement;
- utiliser à bon escient les divers produits d'entretien;
- améliorer l'habitat rural;
- réaliser des vêtements simples;
- exécuter des raccommodages simples;
- élaborer et préparer des repas complets et variés.

SAVOIR-ETRE

Les différents aspects du savoir-être mentionnés ci-après ne comportent que l'essentiel des valeurs à développer chez l'élève, des qualités et des attitudes socio-affectives à acquérir et à promouvoir progressivement tout au long de sa formation.

Aspect professionnel

- Conscience professionnelle et sens de responsabilité
- Esprit d'organisation
- Esprit d'initiative et de persévérance
- Esprit logique et critique
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Esprit dynamique
- Maîtrise de soi
- Sens de l'observation
- Sens d'ordre et de précision
- Esprit d'économie et de prévoyance
- Esprit de ponctualité
- Sens d'hygiène

Aspect psychologique

- Sens pédagogique
- Sens éducatif

Aspect formation personnelle

- Esprit de recherche et de curiosité scientifique
- Souci d'efficacité et de perfectionnement
- Souci d'information et d'adaptation.

Aspect social

- Souci d'amélioration du bien-être de la population
- Esprit de dévouement et d'entraide
- Esprit de collaboration
- Esprit de solidarité et de coopération
- Esprit d'engagement
- Esprit d'accueil et de dialogue
- Esprit de justice et d'honnêteté
- Esprit de confiance
- Réceptivité aux idées d'autrui
- Compréhension

Aspect civique

- Esprit patriotique
- Souci d'éduquer
- Souci d'amélioration du patrimoine national.

- 1 -

FORMATION GENERALE MINIMALE POUR TOUS LES ELEVES DU SECONDAIRE

En tant que citoyen et futur cadre, tout élève issu de l'enseignement secondaire devra posséder, au-delà de connaissances professionnelles, une formation générale suffisante pour s'intégrer à la vie du pays. Il devra connaître, notamment, l'histoire et la géographie du Rwanda, ses institutions socio-politiques, sa vie économique et leurs liens avec la situation africaine et mondiale. De même, il devra s'imprégner de la culture rwandaise traditionnelle et moderne, maîtriser les langues d'usage officiel au Rwanda, posséder les notions de base en mathématiques et en sciences, avoir une bonne éducation physique, religieuse ou morale.

SAVOIR-FAIRE

- Identifier les valeurs de base dans la vie familiale et sociale.
- Expliquer le fonctionnement des institutions.
- Expliquer l'action des principales organisations internationales et régionales.
- Expliquer le système de l'enseignement au Rwanda.
- Assurer l'hygiène prénatale
- Soigner, éduquer des enfants.
- S'occuper des vieux, des malades, des handicapés.
- S'occuper de la maison, du ménage, procurer à la famille une alimentation équilibrée, gérer un budget familial.
- S'occuper d'un potager, élever des animaux domestiques.
- Analyser une situation de façon objective.
- Expliquer le rôle de la science et de la technologie dans le monde moderne.
- Recourir à la science et à la technologie dans le cadre de la vie courante et professionnelle.

SAVOIRS

I. Education civique et morale

- Les règles de la morale: les valeurs de base dans la vie familiale et sociale au Rwanda et ailleurs.
- Les institutions du pays, les droits et les devoirs du citoyen.
- Les principales organisations internationales et régionales dont le Rwanda fait partie.
- L'organisation de l'enseignement au Rwanda.

II. Travaux pratiques productifs. Economie familiale

- Economie et Arts ménagers, notions fondamentales de nutrition, de puériculture et de planning familial.

III. Sciences

- Quelques techniques d'élevage et d'agriculture adaptées au Rwanda.
- Les principes, les méthodes et procédés généraux de la science et son rôle dans le monde moderne.
- Les éléments fondamentaux de la mathématique, de la physique et de la chimie.

SAVOIR-FAIRE

- Accéder à la culture rwandaise par ses différents vecteurs, en particulier par le kinyarwanda et la littérature.
- Comparer la société rwandaise traditionnelle et moderne; remplacer les grands faits historiques du Rwanda dans le temps et l'espace.
- Expliquer les grands problèmes sociaux actuels du Rwanda.
- Montrer les liens entre les différentes formes d'art et la société rwandaise.
- Déterminer les grandes lignes de l'histoire de la littérature rwandaise et les principaux genres et thèmes de celle-ci.
- Distinguer les éléments culturels hérités des ancêtres et ceux empruntés récemment aux cultures étrangères.
- Montrer les liens entre l'histoire du Rwanda et celle de l'Afrique, du monde.
- Replacer les principaux faits historiques dans le temps et dans l'espace; distinguer les principaux systèmes idéologiques et socio-politiques.
- Expliquer la situation des pays en voie de développement et les efforts entrepris pour accélérer le développement de ces pays.
- Expliquer le paysage rwandais (formation, faune et flore, activités humaines, ...)
- Expliquer les liens entre certains faits géographiques et historiques, économiques, culturels, ...
- Lire une carte, situer un pays, une ville ... sur une carte.

- II -

SAVOIRS

IV. Eléments d'histoire, de géographie, de littérature, d'art, d'économie et de sociologie.

- La société rwandaise traditionnelle et moderne: religions, morales, us et coutumes, organisations politiques, sociales, familiales, modes de vie, habitats, loisirs, travaux, sciences et techniques, délinquance juvénile, exode rural, urbanisme, démographie, environnement ...
- L'art rwandais : arts plastiques, musique, danse, artisanat.
- La littérature rwandaise (orale et écrite)
- L'histoire du Rwanda: transformation de la société rwandaise, problèmes et perspectives; liens entre l'histoire du Rwanda et l'histoire de l'Afrique, du monde.
- Les grandes lignes de l'histoire du monde, des problèmes contemporains et des principales idéologies.
- Les problèmes des pays en voie de développement, les stratégies de développement mises en oeuvre au Rwanda.
- La géographie du Rwanda: géographie générale appliquée au Rwanda, géographie régionale, physique et humaine.
- D'une façon très générale, la géographie du monde.

SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser, de façon raisonnée, la langue maternelle (orale et écrite)
- Recevoir et produire tout type de message en kinyarwanda.
- Adapter le niveau de langue à la situation; passer d'un niveau à l'autre en fonction du contenu du message, de l'interlocuteur, du but visé, ... (langue littéraire, soutenue, usuelle, familière, populaire).
- Suivre, à l'audition, le déroulement d'un cours, en distinguer le contenu global, les différents éléments et leur organisation; prendre des notes.
- Sélectionner, lire et intégrer des ouvrages en rapport avec les cours suivis, les travaux entrepris.
- Communiquer couramment en français c'est-à-dire recevoir, intégrer et exprimer un message oral ou écrit.
- Suivre, à l'audition, le déroulement d'un cours, en distinguer le contenu global, les différents éléments et leur organisation; prendre des notes.
- Sélectionner, lire et intégrer des ouvrages en rapport avec les cours suivis, les travaux entrepris.

SAVOIRS

V. Moyens de communication

Kinyarwanda

- Lecture, écriture, grammaire, composition et compréhension de textes.
- Eléments de rhétorique rwandaise

Français

- Les phonèmes, les rythmes et l'intonation.
- Les règles de la syntaxe et de la morphologie. Un vocabulaire étendu.

SAVOIR-FAIRE

- Développer ses capacités physiques par la gymnastique et les sports (individuels ou d'équipe).
- Se maintenir en bonne forme par le respect des règles d'hygiène.
- Administrer les premiers soins.

- Expliquer les règles du comportement de l'homme en famille, en société et dans la vie nationale.

Au-delà de l'acquisition de connaissances, cette formation générale visera à développer, à travers tous les cours et toutes les activités para-scolaires, des savoir-être :

Principaux savoir-être à acquérir

1. Sens de la famille

- Respecter les valeurs de base de la vie familiale;
- Assumer ses responsabilités vis-à-vis des enfants et des parents; être capable de sollicitude envers les vieillards, les malades et les handicapés;
- Connaissance de soi et des autres, de ses propres aspirations et de ses limites et possibilités physiques et intellectuelles;
- Respect de l'autre.

SAVOIRS

VI. Education physique

- Les éléments d'anatomie et de physiologie en relation avec la pratique sportive.
- L'hygiène sportive.

- Les éléments de secourisme.

- Les grands traits de l'histoire du sport.

VII. Religion ou Morale

- Les normes de comportement de l'homme dans la vie individuelle, familiale, sociale et politique.

2. Sens social

- Utiliser au profit de la communauté les connaissances acquises à l'école;
- Travailler en équipe et s'entraider;
- Faire preuve de solidarité et d'altruisme.

3. Civisme et patriotisme

- Se comporter en citoyen responsable dans toutes les circonstances de la vie;
- Respecter les institutions et les lois du pays;
- Participer aux efforts de développement de façon constructive; rechercher, à son niveau, des solutions pratiques;
- Respecter le travail manuel et avoir conscience de l'importance de l'agriculture, de l'élevage et des travaux communautaires pour l'économie nationale.

4. Conscience professionnelle

- Avoir le sens de responsabilité;
- Avoir le goût du travail bien fait et faire preuve d'efficacité;
- Avoir un souci constant de l'information et la volonté de se tenir au courant des innovations sur le plan professionnel;
- Faire preuve d'initiative, d'imagination et de créativité; avoir l'esprit d'entreprise;
- Avoir le sens de l'organisation rationnelle du travail (individuel ou collectif);
- Faire preuve d'ordre, de méthode et de persévérance.

5. Amour de la langue et de la culture rwandaises

- Avoir la fierté de sa langue et de sa culture;
 - Respecter les convictions et les valeurs du passé; être ouvert aux idées et aux valeurs de son époque;
 - Chercher à promouvoir la langue et la culture rwandaises;
 - Rester ouvert aux valeurs, aux cultures étrangères et faire preuve de curiosité intellectuelle.
6. Raisonnement, modes de pensée
- Tirer parti des connaissances acquises pour résoudre des problèmes dans de nouvelles situations, dans d'autres disciplines; développer ses capacités d'adaptation;
 - Choisir spontanément le mode de pensée adapté à la situation :

Pensée logique

- élaborer un raisonnement cohérent (argumenter, déduire, généraliser, comparer,...) à l'intérieur d'un système (scientifique, mathématique, religieux, moral, social, ...);
- faire preuve d'esprit critique, d'analyse et de synthèse.

Pensée scientifique

- faire preuve d'objectivité, d'attention, de précision dans l'observation, la description et le classement des phénomènes, des objets, des situations en recourant à la démarche scientifique;
- formuler des hypothèses, expérimenter, contrôler, vérifier, déduire, généraliser, opérer des adaptations et corrections successives.

Pensée intuitive

- développer sa sensibilité, faire appel à la connaissance de soi et des situations, à la sympathie, à l'irrationalnel pour comprendre les autres, pour interpréter des indices, des informations fragmentaires, pour saisir le sens d'un mythe, d'une poésie, ...